



Fondation
Maison des Champs
de Saint François d'Assise

Reconnue d'utilité publique depuis 1932

Crèche Sainte-Lucie

13 bis rue des Bernardins
75005 PARIS

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

Fondation Maison des Champs

Siège social et administratif :

55, rue de Belleville
75019 Paris
Tel : 01 85 08 50 92

fondation@fmdc.fr
www.fmdc.fr

CRECHE SAINTE-LUCIE

SOMMAIRE

I.	Présentation du service.....	3
II.	Introduction.....	4
III.	2021 en quelques chiffres.....	4
	A. L'organisation de l'accueil des enfants	
	B. L'activité de la crèche en 2021	
IV.	L'enfant et sa famille.....	5
	A. L'accueil de l'enfant	
	B. La place des familles	
V.	L'équipe pluridisciplinaire.....	5
VI.	Réunions et journées pédagogiques.....	6
	A. En direction de l'équipe	
	B. En direction des familles	
VII.	L'accueil des stagiaires.....	6
VIII.	Les partenariats.....	6
IX.	Perspectives 2022.....	7

I. Présentation du service

Organisme gestionnaire
Fondation Maison des Champs
55, rue de Belleville 75019 Paris
01 85 08 50 92
fondation@fmdc.fr

Président du Conseil d'administration
Pascal SANZ

Directeur général de la Fondation
Jérôme LUCAS

Service Petite Enfance - Crèche Sainte-Lucie

13, bis rue d Bernardins
75005 PARIS

Téléphone : 01.43.54.12.37
Portable : 06.83.90.28.44

Directrice
Laura ZILBERSCHLAG

Directrice adjointe
Anaïs CAZAUX-RIBIERE

crechestelucie@fmdc.fr

La Fondation Maison des Champs, qui gère la crèche Sainte-Lucie, est reconnue d'utilité publique depuis 1932.

L'ambition de la Fondation est de faire du « vivre à son domicile », du droit d'y rester, d'y être aidé, accompagné et soigné, un des enjeux pour la société de demain.

Ainsi contribuer à la construction d'une société solidaire où chacun puisse être reconnu dans sa dignité et grandir en humanité.

Pour chaque individu, les questions du domicile et de « l'habiter » sont fondamentales. Pour les personnes quel que soit leur âge, en situation de dépendance à autrui tels que les enfants, ou souffrant de fragilités dues à la maladie, au handicap ou au vieillissement, avoir un domicile et y demeurer contribue à donner sens à leur vie malgré leurs incapacités.

« Être chez soi, c'est être soi »

Favoriser le vivre à domicile permet donc de préserver l'identité de chacun, la qualité de ses liens avec les autres, et avec son entourage. « Être chez soi, c'est être soi » au milieu des siens et dans son quartier.

La Crèche Sainte-Lucie est une structure d'accueil petite enfance associative, créée le 5 novembre 1894 et gérée depuis le 1^{er} octobre 2005 par La Fondation Maison des Champs. Le fonctionnement de la crèche est assuré grâce à la participation de la ville de Paris (Direction des Familles et de la Petite Enfance) et de la CAF de Paris (Caisse d'Allocations Familiales).

La crèche Sainte-Lucie est agréée pour 66 berceaux.

II. Introduction

L'année 2021 a encore été marqué par la crise sanitaire.

Suite aux mesures gouvernementales et en raison de la crise sanitaire l'établissement a été fermé du 5 au 23 avril.

L'équipe de Direction de la crèche a connu des changements avec le départ de la Directrice au mois d'octobre 2021. Par ailleurs, pour remplacer le départ en congé maternité de la directrice adjointe en poste, l'Éducatrice de Jeunes Enfants, initialement prévue au poste sur le terrain, a assuré les missions de directrice adjointe. Au mois novembre, le temps du recrutement d'une nouvelle directrice, une ancienne directrice de la crèche Sainte-Lucie, a repris du service et assuré temporairement le poste de Directrice.

Afin d'assurer la continuité du projet pédagogique, la direction s'est appuyée sur les valeurs suivantes :

- Favoriser les repères des enfants (personne de référence)
- Favoriser le suivi des enfants par l'auxiliaire référente
- Favoriser l'autonomie de l'enfant à tout âge
- Stabilisation de l'équipe
- Accueil en multi-âge
- Souplesse dans les accueils selon les besoins des familles
- Accompagnement des professionnelles dans les gestes de la vie quotidienne (endormissement, protocoles médicaux, repas...)

III. 2021 en quelques chiffres

A. L'organisation de l'accueil des enfants

Au 31 décembre 2021 : 72 enfants sont inscrits et répartis dans les 3 sections de l'établissement :

- Les Bébé : 15 enfants
- Les Moyens : 29 enfants
- Les Grands : 28 enfants

Sur les 72 enfants fréquentant la crèche :

- 51 sont accueillis 5 jours par semaine
- 13 sont accueillis 4 jours par semaine.
- 3 sont accueillis 3 jours par semaine.
- 3 sont accueillis 2 jours par semaine.
- 2 sont accueillis 1 jour par semaine.

B. L'activité de la crèche en 2021

Nombre d'heures de présence	119 954
Nombre d'heures facturées	123 091
Nombre de journées d'ouverture réalisées	224
Nombre de journées d'ouverture prévues	234
Nombre d'heures de facturation prévisionnelles	125 000

	Prévisionnel	Réalisé
Nombre d'heures de présence	116 000	119 954
Taux de fréquentation (heures de présence/ activité maximum de l'établissement)	68,28%	70,61%

IV. L'enfant et sa famille

A. L'accueil de l'enfant

Depuis le mois de novembre, l'accueil des familles, en partenariat avec la Mairie du V^{ème} arrondissement, se fait en souplesse afin de répondre au mieux aux besoins des familles (temps partiel, horaires d'arrivée souples...).

Les enfants sont accueillis dans le respect de leur rythme et de celui de leur famille. Tout est mis en place pour favoriser leurs repères.

B. La place des familles

Les familles sont reçues individuellement afin de leur présenter le fonctionnement de l'établissement et les professionnels qui composent l'équipe pluridisciplinaire.

Le personnel d'encadrement se tient à la disposition des familles tout au long de l'année afin de répondre à leurs questions, suggestions, idées ...

Le rôle des professionnels est d'aider les parents à concilier leur vie professionnelle (et/ou réinsertion professionnelle) et vie familiale.

V. L'équipe pluridisciplinaire

Au 31 décembre 2021, l'équipe était composée de :

- 1 directrice infirmière puéricultrice
- 1 directrice adjointe infirmière puéricultrice
- 1 psychologue
- 2 éducateurs de jeunes enfants
- 7 auxiliaires de puériculture
- 8 personnes titulaires du CAP Petite Enfance
- 1 lingère
- 1 cuisinier employé par API restauration.

On a constaté un renouvellement de l'équipe mais une nette stabilisation au cours de l'année.

Le recrutement de nouveaux professionnels a eu lieu au cours de l'année. La Directrice, afin d'assurer le taux d'encadrement auprès des enfants, a parfois fait appel à des CDD.

VI. Réunions et journées pédagogiques

A. En direction de l'équipe

Les temps de réunions étaient organisés comme suit :

- Réunions d'équipes une fois par semaine avec l'équipe d'une section, la direction, la psychologue et les deux EJE
- Réunions institutionnelles une fois par mois avec la direction, les deux EJE, la psychologue, une professionnelle de chaque section, l'équipe technique.

En 2021, 2 journées pédagogiques ont été organisées dans le cadre du projet de l'établissement :

- Le 12 mars 2021 : Formation par un EJE de l'Association LOCZY sur le multi-âges
- Le 29 octobre 2021 : Intervention d'une sophrologue : Communication Non Violente et gestion des émotions

B. En direction des familles

En complément des échanges quotidiens avec les parents, l'ensemble des informations sur le fonctionnement de la structure (périodes de fermetures, arrivées de nouvelles professionnelles dans les sections, menus, activités proposées aux enfants...) se fait :

- o par voie d'affichage dans l'entrée de l'établissement
- o par envoi de courriels aux familles

VII. L'accueil des stagiaires

A partir du mois d'octobre, la crèche travaille en partenariat avec les écoles d'auxiliaire de puériculture, de CAP Petite Enfance et d'EJE.

Nous avons accueilli deux stagiaires CAP Petite Enfance et une stagiaire auxiliaire de puériculture.

VIII. Les partenariats

L'établissement s'implique dans la vie de l'arrondissement par son travail en partenariat avec différents acteurs :

- la Mairie (inscriptions, commissions d'attribution de places en crèche...)
- la Direction de la Famille et de la Petite Enfance
- la Caisse d'Allocations Familiales
- les crèches et haltes garderies
- les CAMSP
- les centres de PMI
- les médecins libéraux
- Les écoles maternelles

IX. Perspectives 2022

- Stabilisation de l'équipe
- Réécriture du projet pédagogique
- Réaménagement des sections
- Renouvellement du petit matériel pédagogique : achat de jouets
- Maintien de l'animation musicale hebdomadaire
- Organisation des réunions de parents durant l'année dès que la situation sanitaire le permettra
- Recrutement d'un(e) médecin – effectif à compter du 6 mai
- Réaménagement des espaces
- Organisation de fêtes et évènements

EN CONCLUSION

La réécriture du projet pédagogique nous permettra de consolider les pratiques professionnelles, de renforcer la cohésion d'équipe et de favoriser l'épanouissement des enfants.

La stabilisation de l'équipe et le respect du taux d'encadrement nous permettent de nous adapter aux besoins des familles.

Nous espérons garantir un accueil de qualité et optimiser le fonctionnement et les capacités d'accueil de la structure en bien-traitant les familles, les enfants et les professionnelles.